

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00582
Numéro SIREN : 452 625 981
Nom ou dénomination : 4 CAD PLM

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2018 sous le numéro de dépôt 4260

4 CAD PLM

S.A.S. au capital de 600 000 €

1 Rue du Moulin Cassé
44340 BOUGUENAIS

452 625 981 R.C.S. NANTES
=====

Déposé au Greffe
le 13 MARS 2018
sous le N° 4260
RCS N° 063582

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2017



EXPERTISE COMPTABLE • COMMISSARIAT AUX COMPTES

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
6 Boulevard Hérault - 49300 CHOLET - Tél. 02 41 58 25 50 - Fax. 02 41 71 21 99
Email : papin@papin-associes.com - www.papin-associes.com

4 CAD PLM

S.A.S. au capital de 600 000 €

1 Rue du Moulin Cassé
44340 BOUGUENNAIS

452 625 981 R.C.S. NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2017

Aux associés de la société 4 CAD PLM,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4 CAD PLM relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier la pertinence de l'information donnée sur les litiges exposés dans l'annexe.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

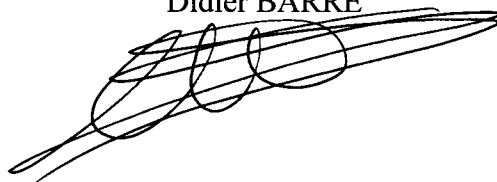
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cholet, le 19 février 2018

PAPIN & ASSOCIES

Commissaire aux comptes

Didier BARRE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the printed name 'Didier BARRE'.

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/09/2017	Net Au 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	83 347	55 089	28 258	16 500
Fonds commercial	1 339 644		1 339 644	1 339 644
Autres immobilisations incorporelles	64 276	64 276		
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	888 159	574 658	313 501	288 108
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	10		10	10
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	85		85	85
Prêts				
Autres immobilisations financières	50 978		50 978	48 415
(1)	2 426 498	694 022	1 732 476	1 692 762
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 476 977	204 112	3 272 865	3 690 440
Autres	497 159		497 159	349 429
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	804 574		804 574	80 054
Charges constatées d'avance	99 976		99 976	91 925
(2)	4 878 686	204 112	4 674 574	4 211 849
Frais d'émission d'emprunts à étaler (3)				
Primes de remboursement des obligations (4)				
Ecart de conversion actif (5)				
Total général (1 à 5)	7 305 184	898 134	6 407 050	5 904 610

Bilan Passif

	Net Au 30/09/2017	Net Au 30/09/2016
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel dont versé : 600 000	600 000	600 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	60 000	60 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	786 408	468 647
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	386 735	317 761
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
(1)	1 833 143	1 446 408
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
(1 bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
(2)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	341	863
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	418 025	659 705
Emprunts et dettes financières diverses	100 751	148 747
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 406 438	2 007 132
Dettes fiscales et sociales	1 507 148	1 636 821
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 934
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	141 204	
(3)	4 573 907	4 458 202
Ecarts de conversion passif (4)		
Total général (1 à 5)	6 407 050	5 904 610

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2016 au 30/09/2017			Du 01/10/2015 Au 30/09/2016
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	2 276 189	7 273	2 283 462	2 984 823
Production vendue de biens				
Production vendue de services	13 842 260	1 251 026	15 093 286	14 479 694
Chiffre d'affaires Net	16 118 449	1 258 299	17 376 748	17 464 517
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			2 000	2 000
Reprises sur amort., dépréciations et provisions, transferts de charges			142 727	100 129
Autres produits			2 587	706
(I)			17 524 062	17 567 352
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 147 474	1 729 356
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			168 420	195 861
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			10 361 751	9 740 966
Impôts, taxes et versements assimilés			203 283	200 792
Salaires et traitements			3 401 474	3 527 426
Charges sociales			1 423 141	1 518 438
Dotations aux amortissements sur immobilisations			119 100	100 370
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			80 780	2 983
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 022	1 265
(II)			16 906 446	17 017 457
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				6 969
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			617 617	549 896
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			3 665	1
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change			249	492
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
(V)			3 914	494
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			9 760	15 263
Différences négatives de change			5 841	1 275
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
(VI)			15 601	16 538
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(11 688)	(16 044)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			605 929	533 851

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/10/2016 Au 30/09/2017	Du 01/10/2015 Au 30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	36 186	4 226
Sur opérations en capital	225	3
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
(VII)	36 411	4 229
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	507	4 649
Sur opérations en capital		314
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
(VIII)	507	4 963
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	35 904	(734)
Participations des salariés (IX)	78 849	66 139
Impôts sur les bénéfices (X)	176 249	149 217
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	17 564 387	17 572 075
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	17 177 652	17 254 314
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	386 735	317 761
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	33 501	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	482	1 560
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2017 dont le total du bilan avant répartition est de 6 407 050 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 386 735 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Etude, conseil en matière d'informatique industrielle.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

6 sites :

- BOUGUENNAIS (44)
- LES ULIS (91)
- LABEGE (31)
- SAINT PRIEST (69)
- LILLE (59)
- ENTZHEIM (69)

Appartenance à un groupe financier :

Oui.

Convention d'intégration fiscale :

La société entre dans le cadre du régime fiscal des groupes (intégration fiscale) prévu aux articles 223A et suivants du CGI.

L'option a été formulée avec effet au 01/10/2008.

Les principales dispositions de la convention d'intégration fiscale applicable au groupe sont les suivantes : la répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble s'effectue selon la méthode dite de neutralité. La filiale constate l'impôt comme si elle était imposée séparément. L'impôt net comptabilisé au 30/09/2017 est de 72 291 €.

La société tête de groupe est :

SARL HEDOS -1 rue du Moulin Cassé - 44340 BOUGUENNAIS - Capital de 500 000 €. N° SIRET : 498 992 304 00010

Accord de participation :

Suite à l'accord signé entre la société 4 CAD PLM et le CFDT en date du 25 juillet 2014, une provision a été comptabilisée pour un montant de 78 149 €.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Néant

Litiges :**-Litige Davy :**

Le Tribunal de Commerce de Nantes en date du 06/01/2014 a condamné la société 4 CAD PLM à indemniser le préjudice subi par le client.

Concernant le Crédit Impôt Recherche, la société est dans l'attente d'une décision définitive de la part de l'administration fiscale.

Il n'y a eu aucune évolution depuis que 4 CAD PLM a fait appel de la décision Davy, appel toujours en-cours.

Litiges suite aux licenciements économiques :

4 litiges prud'homaux sont en cours suite aux licenciements économiques réalisés en 09/2013. Le jugement était initialement prévu en 10/2015 et a été repoussé à décembre 2016.

Par décision du 2 décembre 2016, la partie adverse a été déboutée de sa demande.

Les salariés ont décidé de faire appel. La plaidoirie est fixée au 28 novembre 2018.

Il n'existe pas d'autres litiges en cours.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Aucun changement comptable sur l'exercice.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds de commerce :

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Test de dépréciation :

Compte tenu du caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie actualisés, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire et les durées suivantes :

- Licences 1 à 3 ans
- Installations Gales et agencements 5 à 10 ans
- Matériel de transport 1 à 5 ans
- Matériel de bureau & informatique 1 à 5 ans
- Mobilier 3 à 9 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2017) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 9 780 € hors taxes.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté au compte 444 - Etat - impôt sur les bénéfices pour un montant de 75 498 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le crédit d'impôt compétitivité emploi théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture a été constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 61 258 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Utilisation du Crédit d'impôt Compétitivité Emploi

Au cours de l'exercice, l'entreprise a utilisé le produit du CICE pour financer son activité grâce notamment à de nouveaux investissements et à un certain nombre de recrutements et de formations.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	65	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	67	

Composition du capital Social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	600 000	1.00000	600 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	600 000	1.00000	600 000

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	1 170 200
TOTAL	1 170 200

Commentaires

Le détail des engagements est le suivant :

- Engagement en matière de pensions, retraites et assimilées pour : 420 200 €
- Nantissement de fonds de commerce PRODWARE au profit de la Banque Populaire pour 350 000 € .
- Nantissement de fonds de commerce PRODWARE au profit de la BNP Paribas pour 400 000 €

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
SARL HEDOS - caution solidaire (SPRING)	1 020 000
OSEO - Garantie à hauteur de 50% (SPRING)	425 000
SARL HEDOS - caution solidaire (PRODWARE)	820 000
SARL HEDOS - engagement de blocage de c/c	600 000
TOTAL	2 865 000

Commentaire

Le total des engagements reçus par les entreprises liées (HEDOS) s'élève à 2440 000 €.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires	317 873	1 600 000	1 313 000
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	317 873	1 600 000	1 313 000

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

	Terrains	Constructions	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :					
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs				56 608	56 608
Dotations de l'exercice					
TOTAL				56 608	56 608
Valeur nette théorique					
Redevances payées :					
Cumuls des exercices antérieurs				55 873	55 873
Montants de l'exercice					
TOTAL				55 873	55 873
Redevances restant dues :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :					

Fonds commercial

LIBELLE	Montant
Eléments Achetés	
Fonds de commerce Spring	795 000
Fonds de commerce Prodware	518 000
Mali de fusion 4 CAD SE	26 639
Eléments Réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	1 339 639

COMMENTAIRES

- Fonds de commerce Les Ulis : 1 €
- Fonds de commerce Strasbourg : 1 €
- Fonds de commerce : 2 €
- Droit au bail Agence de Lyon : 1 €

Etat des immobilisations

Cadre A		Augmentations	
	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 461 997		25 269
TOTAL	1 461 997		25 269
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	198 136		709
Mat. de transport	16 173		
Mat. de bureau et info., mobilier	542 866		130 274
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	757 176		130 983
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	10		
Autres titres immobilisés	85		
Prêts et autres immobilisations financières	48 415		2 563
TOTAL	48 510		2 563
TOTAL GENERAL	2 267 683		158 815

Cadre B		Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession			
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				1 487 266	
TOTAL				1 487 266	
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.					
Installations techniques, matériel et outillages ind.					
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				198 845	
Mat. de transport				16 173	
Mat. de bureau et info., mobilier				673 140	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL				888 159	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				10	
Autres titres immobilisés				85	
Prêts et autres immobilisations financières				50 978	
TOTAL				51 073	
TOTAL GENERAL				2 426 498	

Etat des amortissements

Cadre A

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	105 853	13 511		119 364
	105 853	13 511		119 364
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	123 752	17 545		141 297
Matériel de transport	16 071	103		16 173
Mat. de bureau et informatique, mobilier	329 246	87 941		417 187
Emballages récup. et divers				
	469 068	105 589		574 658
TOTAL GENERAL	574 922	119 100		694 022

Cadre B

Cadre B

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Cadre C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					
Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	123 332	80 780			204 112
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	123 332	80 780			204 112
TOTAL GENERAL (I+II+III)	123 332	80 780			204 112
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		80 780			
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

Créances (a)	Liquidité de l'actif		
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	50 978		50 978
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	254 126	254 126	
Autres créances clients	3 222 851	3 222 851	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 867	6 867	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	201 990	201 990	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	61 261	61 261	
Groupe et associés (2)	196 360	196 360	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	30 681	30 681	
Charges constatées d'avance	99 976	99 976	
TOTAL	4 125 091	4 074 112	50 978
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)	341	341		
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	1 675	1 675		
- à plus d'1 an à l'origine	416 350	161 284	255 066	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 406 438	2 406 438		
Personnel et comptes rattachés	487 354	487 354		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	365 451	365 451		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	576 879	576 879		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	77 464	77 464		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	100 751	100 751		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	141 204	141 204		
TOTAL	4 573 907	4 318 841	255 066	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	241 625			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Libellé	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	605 929		605 929
Résultat exceptionnel (y compris participations)	(42 945)		(42 945)
Résultat comptable	562 984	176 241	386 735

Commentaire

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2017	30/09/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		93 075.00
Autres créances	69 630.93	60 540.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	69 630.93	153 615.00

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2017	30/09/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		93 075.00
418100 Clients prod.non enc.fact		93 075.00
Autres créances	69 630.93	60 540.00
409800 Avoirs à recevoir	6 000.00	2 621.00
448700 Etat produits à recevoir	61 261.00	57 919.00
455800 Assoc.cpts cour.int.cour.	2 369.93	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	69 630.93	153 615.00

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/09/2017	Exercice clos le 30/09/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	341.00	863.00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 675.00	1 730.00
Emprunts et dettes financières diverses		1 257.50
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 007 993.00	563 300.00
Dettes fiscales et sociales	704 154.60	722 547.30
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	1 714 163.60	1 289 697.80

Détail des charges à payer

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 30/09/2017	Exercice clos le 30/09/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	341.00	863.00
168830 Int.cour./autr.empr.oblig	341.00	863.00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 675.00	1 730.00
518600 Agios bancaires	1 675.00	1 730.00
Emprunts et dettes financières diverses		1 257.50
455800 Assoc.cpts cour.int.cour.		1 257.50
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 007 993.00	563 300.00
408100 Fourn. fact.non parvenues	1 007 993.00	563 300.00
Dettes fiscales et sociales	704 154.60	722 547.30
428200 Dettes prov./conges payes	258 037.00	259 509.00
428600 Primes a payer	107 532.00	111 196.00
428650 Pers.autr.charges a payer	78 851.60	66 139.00
438000 Forfait social ch a payer	15 990.00	34 208.30
438600 Prov chges soc/com	46 239.00	45 350.00
438610 Provision ch sociales cp	120 041.00	120 884.00
438620 Ch soc. s/ primes a payer		2 760.00
448600 Charges fiscales	77 464.00	82 501.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	1 714 163.60	1 289 697.80

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation	141 204	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	141 204	

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2017	30/09/2016
Charges d'exploitation	99 976	91 925
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	99 976	91 925

Transferts de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Remboursements assurances	9 012
Avantages en nature	38 073
Remboursement de formations	69 948
Indemnités journalières SS et prévoyance perçues	25 694
Total	142 727

4 CAD PLM

Société par actions simplifiée au capital de 600.000 Euros
Siège Social : 1 rue du Moulin Cassé – 44340 BOUGUENAIS
R.C.S NANTES 452 625 981

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2017, qui s'élève à 386.734,78 euros, au poste comptable "autres réserves" dont le montant se trouve ainsi porté de 786.408,03 € à 1.173.142,81 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par délibération de l'assemblée générale du 1^{er} mars 2018.

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the text "Certifié conforme".

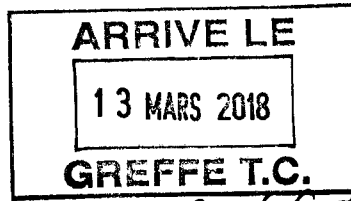
ANGERS - NANTES - PARIS

TRIBUNAL DE COMMERCE

Greffé

2 bis quai François Mitterrand
44200 NANTES

Angers, le 12 mars 2018



Réf. : PLL/KAL ☎ 02.41.81.16.37
Fax : 02.41.87.32.33
4 CAD PLM
E-mail direct : conseils@acr-avocats.com

Etienne de MASCREAU
Christophe BUFFET
Bruno ROPARS
Philippe LE LAVANDIER
Pascal ROUILLER
Benoît BANSAYE
Sarah TORDJMAN
Philippe LANGLOIS
Vincent JAMOTEAU
Youna LE BOUR-FEILLARD

Sandra KOLLARIK
Damien ARTU
Marie PAILLOCHER
Cyrielle DAVID
Bertrand RAMASSAMY
Annabelle ELINEAU
Jean de BARY
Jean-Baptiste MARTY
Antoine LABORET
Prune BREGEON
Claire CAVELIER D'ESCLAVELLES
Sophie LODEHO
Sébastien HAMON
Isabelle COGUIC
Avocats

Claire BOUET
Audrey PAPIN
Marie BRARD
Emmanuelle BELLAND
Juristes

Monsieur le Greffier,

Aux fins de dépôt des comptes clos le 30 septembre 2017, veuillez trouver sous ce pli les documents suivants, concernant la société "4 CAD PLM", immatriculée sous le n° 452 625 981 :

- 1 exemplaire du rapport du commissaire aux comptes avec en annexe le bilan, compte de résultat et annexe,
- 1 exemplaire de la proposition d'affectation du résultat,
- 1 chèque de 46,37 € à l'ordre du Tribunal de Commerce.

Dans l'attente du récépissé de dépôt,

Je vous prie de croire, Monsieur le Greffier, à l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe LE LAVANDIER
Avocat Associé
Département Droit des Affaires & Fiscalité

SCP d'AVOCATS

2 Bd Bessonneau
CS 60215
49102 ANGERS CEDEX 02
Tél. 02 41 81 16 16
Fax 02 41 87 04 04

22 rue de la Tour d'Auvergne
44200 NANTES

5 place des Ternes
75017 PARIS

RCS ANGERS 389 038 688
TVA intracommunautaire FR 48 389 038 688 00021

www.acr-avocats.com